CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E31706** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE 23/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996

Forme juridique : SARL

Capital : 916

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON
Siret : 403 343 619 00025
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 9000893
Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3690191604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3690191604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : ENTREPRISE DE PEINTURE PERDA

330 PROMENADE GENERAL CHARLES DE GAULLE
LES FLOTS BLEUS
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Téléphone : 04 94 07 67 26 **Fax :** 04 94 07 21 56
Portable : 06 26 77 01 00
Responsabilité légale :
PERDA ANTHONY CO-GÉRANT / PERDA CINDY CO-GÉRANT

Site Internet : http://perda-peinture.fr
E-mail : contact@perdapeinture.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 078 305 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2121	Ravalement en maçonnerie	7	23/06/2023
3421	Imperméabilité des façades (Technicité courante)	7	23/06/2023
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	7	23/06/2023
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		19/06/2026
	Nombre total de qualifications : 4		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 09:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E31706** **VALABLE JUSQU'AU** **19/09/2027**

ÉDITÉ LE **23/07/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996
Forme juridique : SARL

Capital : 916

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULON

Siret : **403 343 619 00025**
Code NACE : 4334Z
Numéro caisse de congés payés : 9000893

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 3690191604

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 3690191604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE DE PEINTURE PERDA**

330 PROMENADE GENERAL CHARLES DE GAULLE
LES FLOTS BLEUS
83140 SIX-FOURS-LES-PLAGES

Téléphone : 04 94 07 67 26 **Fax :** 04 94 07 21 56
Portable : 06 26 77 01 00

Site Internet : http://perda-peinture.fr
E-mail : contact@perdapeinture.fr

Responsabilité légale :
PERDA ANTHONY CO-GÉRANT / PERDA CINDY CO-GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	19/06/2026

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation des murs par l'extérieur	19/06/2026

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

23/07/2026 09:49

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.